

# Bienvenue à l'Assomption

Madame, Monsieur,

Pour bien préparer la rentrée 2026, nous vous transmettons quelques informations.

Nous vous remercions de bien vouloir noter ces éléments et nous souhaitons à chacun de bonnes vacances.

Mr LE MORZADEC, Chef d'établissement

Mr Mickaël RICHARD, Directeur-Adjoint du lycée  
Responsable pédagogique Terminale

## Accueil et visite pour les nouveaux élèves venant de l'extérieur – Mardi 1 septembre

- 14h00 : rendez-vous devant l'auditorium.

## Rentrée : Mercredi 2 septembre

- 9h30 : accueil à l'auditorium
- 10h - 12h : par classe avec les professeurs principaux et professeurs référents

## Rentrée Internat Filles

- Les internes pourront accéder à leur chambre le lundi 31 août entre 17h et 19h.
- Soirée d'intégration : Jeudi 3 septembre de 20h à 22h30.

## Réunion d'informations aux parents : lundi 14 septembre de 18h30 à 20h à l'auditorium

Vous pouvez vous garer sur la cour des élèves pour les réunions parents

## Fournitures scolaires en Terminale :

Nous ne fournissons pas de liste. Chaque élève utilise ce qu'il préfère (classeurs ou cahiers.....). Nous vous conseillons de ne pas attendre la rentrée pour faire vos achats.

## Séjour pour les Terminales en section européenne :

Un voyage sera organisé qui nécessite un passeport pour les élèves de section européenne. Merci de faire les démarches nécessaires dès maintenant si votre enfant n'en a pas ou si la date de validité **s'arrête 6 mois avant** la date de départ (mi-octobre).

## **Manuels scolaires de TERMINALE:**

Le Conseil Régional a souhaité la gratuité des manuels scolaires du lycée. La distribution des livres aux futurs élèves de Terminale sera organisée par l'établissement, aidé de l'APEL, le jour de la rentrée.

Pour les nouvelles familles arrivant à l'Assomption : une caution de 100 euros sera prélevée en 10 fois sur la facture de l'année de terminale et remboursée au départ définitif de l'élève.

Pour les familles déjà à l'Assomption, le prélèvement a déjà eu lieu à l'arrivée de l'élève en Seconde ou Première.

Au moment de la reprise des manuels, s'il manque un manuel ou s'il est trop dégradé, il sera facturé du montant du livre neuf pour le renouveler.

### **Pour les terminales LLCE :**

Ces ouvrages sont à se procurer dans la **collection NOT SO CLASSIC** et à lire/ regarder pendant l'été :

**ISBN Jane Eyre: 979 10 358 1673 5**

**ISBN The Handmaid's Tale: 10 358 1768 3**

Pour le film (**The Searchers, John Ford**) , il est disponible en ligne mais sans sous titres ([lien](#)) , nous vous conseillons d'emprunter le DVD dans une médiathèque ou d'acheter le DVD ou en VOD

## **Informations administratives**

- **Transports Scolaires**

### **Rennes-Métropole**

Pour les élèves ayant une carte "korrigo", vous pouvez aller sur le site STAR pour recharger votre carte pour la rentrée. Pour les nouveaux élèves arrivant sur Rennes, s'adresser à la STAR.

**Conseil Régional (hors Rennes Métropole) à faire avant le 16 juillet 2026**

Demande de carte de transport ou renouvellement : Inscription en ligne sur le site [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

- **Bourses en lycée**

La demande de bourses pour l'année de Terminale se fera à la rentrée de septembre (même pour les familles déjà boursières en 2025-2026). Les informations seront communiquées aux familles sur Ecole Directe.

- **Assurance**

L'Etablissement est assuré au niveau de sa Responsabilité Civile, mais aussi pour tous les élèves dans le cadre d'une garantie Individuelle Accident. Tout sinistre corporel lié à l'Ecole doit être déclaré sous 48 heures à l'établissement scolaire qui possède des pré-formulaires de déclarations d'accident et qui se charge de les transmettre à son assureur par Internet. Cette déclaration doit être signée par le personnel de l'Etablissement ayant fait le constat d'accident. Cette assurance ne vous est pas facturée.

- **Comptabilité – Gestion**

Sauf avis contraire explicite dans une circulaire de l'établissement, tous les chèques sont à libeller à l'ordre de « OGEC Assomption ».

- **ECOLE DIRECTE**

Le site Ecole Directe est l'interface entre l'Assomption et vous : informations, documents, factures, notes... Un code d'accès est attribué à chaque famille. Les élèves ont un autre code et n'accèdent pas aux mêmes documents. **Les familles et les élèves doivent conserver le code d'accès des années précédentes.** Les nouvelles familles arrivant dans l'établissement le recevront par courrier, courant septembre. Les nouveaux élèves recevront un code le jour de la rentrée.

### **FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT**

du vendredi 10 juillet (soir) au lundi 17 août 2026 (matin)